



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Lyon, le 17 septembre 2018

Le Préfet

Madame, Monsieur,

La Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH) soutient et encourage les initiatives de la société civile engagée contre les haines et les discriminations.

Elle accompagne ainsi de multiples projets, sur tout le territoire national, qui favorisent les échanges, la connaissance de l'autre et l'émergence de contre-discours.

En 2018, plus de 200 projets, répartis dans 90 départements, ont été subventionnés, et sont venus compléter la mobilisation et l'action des services de l'Etat et des collectivités territoriales contre le racisme et l'antisémitisme.

Dans le Rhône, 29 dossiers ont reçu une subvention de la part de la DILCRAH lors du dernier appel à projets.

Fort du succès rencontré lors de la précédente édition, la DILCRAH, en lien avec les Comités opérationnels de lutte contre le racisme et l'antisémitisme dans chaque département, renouvelle pour l'année 2018 l'appel à projets locaux « Mobilisés contre le racisme et l'antisémitisme ». Il m'est particulièrement agréable de vous relayer cette information.

Vous trouverez ci-joint la documentation transmise par la DILCRAH indiquant les modalités pratiques de demande de subvention.

Mon cabinet, ainsi que les services de la Direction départementale déléguée à la jeunesse, au sport et à la cohésion sociale se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions.

Je vous remercie de bien vouloir transmettre, **avant le 1^{er} novembre 2018**, vos formulaires de demande auprès de Madame Joëlle GANTELET, chargée de mission cohésion sociale : ddcs-cora@rhone.gouv.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Stéphane BOUILLON